



BASKETBALL BELGIUM

Conseil d'administration du 29 avril 2026 à 19h30

Vidéoconférence

Présents :

- Association Wallonie-Bruxelles de Basketball asbl, administrateur, représentée par :
Jean-Pierre Delchef (représentant permanent), Président
Pascal Henry
- Basketbal Vlaanderen vzw, administrateur, représentée par
Herman Reynders
Jan Van Lantschoot
- Kris Fels
- Stefan Garaleas, secrétaire-général

Invité permanent: Pierre Thomas (Directeur général AWBB)

Excusés : Marc Marnette , Laurence Van Malderen

1. Approbation des procès-verbaux

Le procès-verbal de la réunion du 15/4 est approuvé.

1. Informations relatives au rapport d'audit d'EY effectué auprès de Basketbal Vlaanderen

M. Reynders retrace l'historique des différents événements des derniers mois, sans toutefois entrer dans les détails. Il indique que Basketbal Vlaanderen souhaite définitivement tourner la page.

M. Delchef remercie M. Reynders pour ses explications.

À l'issue de la discussion, le Conseil d'administration décide que le Président adressera à Basketbal Vlaanderen une demande officielle de consultation du rapport en ce qui concerne les passages où Basketball Belgium, l'AWBB et/ou leurs membres ou représentants sont mentionnés.

1. Compétition

1.1 TDW2 & Livre de compétition

Tous les clubs ont été informés de la décision prise et l'AWBB confirme qu'elle mettra en place une compétition conformément aux critères discutés lors de la dernière réunion.

Des contacts ont été établis avec le département compétition afin d'ajuster les modalités de montée et de descente pour la saison 2026-2027. L'équipe classée dernière en TDW1 sera reléguée en TDW2.

M. Fels demande la convocation au plus vite du groupe de travail qui se penchera sur les conditions sportives et les mesures d'encadrement. M. Delchef se chargera de cette convocation. M. Henry demande que le groupe de travail agisse dans le cadre des décisions déjà prises, sauf si une approche différente est adoptée à l'unanimité. Il demande également si la BVL peut garantir qu'aucune nouvelle décision de sa part ne sera prise ultérieurement pour ne pas participer à la TDW2. M. Reynders indique qu'il ne peut le garantir, mais que l'approche actuelle constitue un bon compromis, à condition qu'une politique sportive solide et des mesures d'encadrement adéquates soient mises en place.

L'objectif est que le groupe se réunisse durant la deuxième semaine de mai et livre le résultat de ses travaux d'ici le 30/06/2026.

2.2. Etat des lieux de licences

M. Garaleas présente un aperçu des différentes démarches et échanges intervenus ces derniers jours.

Le Conseil d'administration confirme la décision prise le 24 avril 2026 suite aux échanges entre le Président et les différents membres du Conseil.

Le Conseil d'administration de Basketball Belgium a décidé d'autoriser les clubs Avanti Brugge, CEP Fleurus et Spirou Charleroi à participer à la compétition nationale pour la saison 2026-2027, compte tenu de certains manquements relevés lors du traitement des demandes de licence, des délais entravant l'organisation d'une procédure contradictoire devant la CBAS et des conséquences qu'un report de la décision aurait sur l'organisation future des compétitions, que ce soit au niveau national, régional ou provincial.

Le Conseil précise également que cette décision ne constitue en aucun cas un précédent de jurisprudence.

Le Président de la Commission des licences proposera des amendements au règlement afin d'éviter de telles situations à l'avenir. Le Conseil d'administration décide également que l'amende réglementaire soit appliquée et facturée aux clubs concernés.

2.3. NDR

Le Conseil d'administration décide d'autoriser la promotion d'un maximum de trois arbitres par aile, sous réserve du respect des conditions requises. M. Fels s'enquiert de l'état d'avancement de la note d'orientation générale sur l'arbitrage que les deux coordinateurs devaient rédiger. Les deux parties demanderont à leur coordinateur respectif de reprendre le travail. M. Henry demande que le Conseil d'administration reçoive le classement des arbitres.

2. BNT

3.1. Finances des BNT

Le conseil d'administration de l'AWBB a approuvé le projet de budget, mais a demandé une réduction des dépenses, des efforts accrus pour générer des recettes supplémentaires et la mise en place d'un système de comptabilité nationale pour la gestion des équipes nationales de basketball (BNT).

La BVL a approuvé les contributions aux BNT samedi dernier, en demandant également une limitation des dépenses. Son reviseur a émis un avis défavorable concernant le maintien des fonds destinés aux BNT au niveau de Basketball Belgium.

M. Thomas souligne que l'augmentation des dépenses a principalement concerné les Cats. M. Delchef demande les motivations du reviseur. La BVL les fournira.

M. Delchef souhaite que la gestion des BNT et des ressources financières soit réexaminée ultérieurement.

3.2. Etat des lieux BNT

3.2.1. Belgian Cats

M. Garaleas présente un aperçu de la situation, notamment en ce qui concerne le calendrier, les membres de staff et le projet Be Gold.

M. Reynders indique que des décisions doivent être prises, malgré la complexité de la situation.

Le Conseil décide d'intégrer M. Fred Dusart dans le staff des entraîneurs en tant qu'assistant, pour Be Gold et les Belgian Cats, jusqu'à la Coupe du Monde comprise. De plus, Mme Dena Evans sera également intégrée à dans le projet Be Gold. Enfin, il est précisé que Mme Schuurmans assumera les fonctions de M. Van Camp, à l'exception des aspects purement sportifs.

3.2.2 Belgian Lions

MM. Thomas et Garaleas font le point sur les contacts avec les joueurs, les questions d'assurance et le lieu du match contre la France le 3 juillet.

Prochaines réunions :

- 21 mai, 19h, visioconférence
- 17 juin, 19h, lieu à déterminer

Jean-Pierre Delchef

Président

Stefan Garaleas

Secrétaire-général